



NATIONS UNIES
CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

64462
E
Distr. : GENERALE
E/ECA/CM.13/10/Summary
6 février 1987

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Huitième réunion du Comité technique
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)
13 - 20 avril 1987

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE
Vingt-deuxième session de la Commission/
treizième réunion de la Conférence
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)
23 - 27 avril 1987

Point 5 de l'ordre du jour provisoire**

**MOBILISATION A L'ECHELON INTERNATIONAL DE RESSOURCES
FINANCIERES ET TECHNOLOGIQUES POUR LA PRODUCTION
ALIMENTAIRE ET AGRICOLE EN AFRIQUE**

Résumé

* E/ECA/TPCW.8/1.
** E/ECA/CM.13/1.

1. L'objet du document est de formuler des propositions en vue d'une année internationale consacrée à la mobilisation de ressources financières et technologiques pour l'amélioration de la production alimentaire et agricole en Afrique, éventuellement en 1991, conformément à la résolution 38/198 de l'Assemblée générale des Nations Unies, en date du 20 janvier 1983.
2. Il a été tenu compte, dans ces propositions qui s'inspirent essentiellement du Programme prioritaire pour le redressement économique de l'Afrique, ainsi que des résultats de la session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée à la crise économique en Afrique, du fait qu'en dépit de l'énorme potentiel agricole de l'Afrique, le continent s'est trouvé progressivement dans une situation telle qu'il n'arrive plus à nourrir sa population qui ne cesse de s'accroître. Cette situation s'explique par le fait qu'au cours des deux dernières décennies, le secteur agricole africain a été négligé ainsi que par l'inadéquation des politiques et des institutions. Au lendemain des indépendances, dans de nombreux pays africains, on n'a pas tenu compte, dans le cadre des politiques, de l'importance de l'agriculture comme moteur du développement. La situation a été aggravée par cette méconnaissance et par des problèmes profonds (d'ordre politique, sociale, technique, économique) conjugués aux catastrophes naturelles, d'où la crise agricole actuelle avec comme corollaires la famine dévastatrice, la pauvreté et une dépendance de plus en plus croissante sur les importations alimentaires.
3. Le retard technologique du secteur de la production alimentaire et agricole constitue également une contrainte majeure. Si les gouvernements africains ont, par le passé, mis l'accent sur la recherche agricole (en particulier, sur les cultures d'exportation), il n'en demeure pas moins que les investissements consacrés à la recherche fondamentale et appliquée ainsi qu'aux technologies en vue de l'amélioration de la production des denrées alimentaires de base et de la production animale sont de loin insuffisants. Les politiques de développement agricole visaient davantage les fermiers riches politiquement puissants et les régions à potentiel élevé plutôt que les exploitants pauvres (en particulier les femmes et les zones déshéritées).
4. Il est recommandé dans le cadre des propositions contenues dans le document que soit mis en place des systèmes de production alimentaire et agricole viables, en vue du redressement agricole en Afrique, dans le but d'éviter les catastrophes économiques et politiques sur le continent. Cela appelle un examen critique (une révision et une réorientation des politiques et des stratégies) et notamment la mise en commun des expériences africaines et de celles d'ailleurs. Ainsi, plutôt que de se concentrer sur le transfert de technologies étrangères, ce qui est actuellement le cas, il s'agit de s'atteler à la tâche énorme et complexe que constituent la réorientation, le renforcement des systèmes africains de recherche et de production agricoles et, pardessus tout, la mise au point de nouvelles technologies.
5. Il sera difficile et coûteux de réaliser la transition nécessaire en vue du redressement du secteur agricole pour une croissance et un développement soutenus. Cependant, dans la mesure où les bénéfices à long terme sont de loin supérieurs aux coûts qui peuvent découler de l'inaction et de catastrophes économiques et politiques éventuelles, il est temps de commencer à agir.